

(Rev. Zool. Bot. Afr., LVII, 1-2).

(A paru le 12 avril 1958).

Notes sur deux Gongylonèmes congolais parasites de l'Orycterope et de la Pintade

par A. FAIN et D. THIENPONT

En examinant l'œsophage d'un Orycterope capturé dans les environs d'Astrida (Ruanda-Urundi), nous avons découvert à la surface de la muqueuse les galeries sinueuses caractéristiques des Gongylonèmes. Une patiente dissection de ces galeries nous a permis d'extraire 2 vers entiers, un mâle et une femelle, lesquels se sont révélés appartenir à *Gongylonema congolense* FAIN, une espèce connue seulement chez les Oiseaux.

La découverte d'un parasite d'Oiseaux chez un Ongulé est assez surprenante à première vue. Il faut se rappeler toutefois que la spécificité des Gongylonèmes n'est pas toujours très stricte et que certaines espèces sont capables de s'adapter à des hôtes très différents. C'est le cas par exemple pour *G. pulchrum* MOLIN, parasite habituel des herbivores mais pouvant se rencontrer également chez l'homme. Une constatation analogue a été faite par nous pour *G. congolense* qui peut parasiter aussi bien les Anatidés que les Galliformes.

L'infestation de l'Orycterope est sans doute accidentelle. Ce curieux Ongulé se nourrit principalement de fourmis et de termites mais il peut probablement aussi absorber, à l'occasion, d'autres insectes lesquels peuvent être des hôtes intermédiaires pour ce Gongylonème de la poule. Le parasitisme de l'Orycterope s'explique donc aisément, d'autant plus que *G. congolense* est très répandu au Ruanda-Urundi chez la Poule et les Gallinacés sauvages comme la Pintade et le Francolin.

Dans la présente note nous décrivons les spécimens trouvés chez l'Orycterope et nous donnerons également les principales caractéristiques d'un autre Gongylonème récolté dans l'œsophage d'une Pintade et que nous pouvons rattacher semble-t-il à *Gongylonema sumani* BHALEROA.

Au préalable nous rappellerons que 5 espèces de *Gongylonema* ont été signalées au Congo Belge, parmi lesquelles 3 ne sont connues que de ces régions. Ces 3 espèces congolaises ont été décrites chez l'Okapi (*G. rod-haini* FAIN, 1948), les Gallinacés et un Anatidé (*G. congolense* FAIN, 1955) et les Musaraignes (*G. soricis* FAIN, 1955).

1) *Gongylonema congolense* FAIN chez l'Orycterope

Notre matériel comprend un mâle et une femelle non gravide. Ces spécimens correspondent bien à la description originale sauf par quelques points de détail et notamment la taille qui est inférieure aux spécimens typiques. Les écussons cuticulaires présentent la même disposition que chez les types mais ils sont plus arrondis, plus nettement séparés les uns des autres et les rangées qu'ils forment sont moins régulières.

MALE : longueur 15,9 mm, largeur maximum : 170 μ . Le vestibule buccal est long de 42 μ , l'œsophage antérieur 475 μ , l'œsophage postérieur 3,29 mm. Papille cervicale et pore excréteur situés respectivement à 75 μ et 350 μ de l'extrémité antérieure du corps. L'aile cervicale naît à environ 125 μ de l'extrémité antérieure du corps, elle est divisée en trois segments, un antérieur long de 165 μ , les deux autres mesurant 75 et 70 μ . Largeur maximum de l'aile cervicale 15 μ . Les écussons cuticulaires vont jusqu'à environ 500 μ de l'extrémité antérieure et ils sont disposés sur 10 à 12 rangées longitudinales. Les écussons sont interrompus au niveau de l'orifice excréteur et celui-ci s'ouvre près du bord postérieur d'un large écusson cuticulaire transversal. Cloaque situé à 190 μ de l'apex caudal. Aile caudale gauche longue de 600 μ , la droite ne mesure que 500 μ . Spicule gauche long de 7,56 mm, présentant un crochet un peu avant son extrémité distale. Spicule droit long de 100 μ . Gubernaculum long de 80 μ . Il y a 5 papilles précaudales et 4 postcaudales à gauche; 7 papilles précaudales dont une très grande et 4 postcaudales à droite. Toutes ces papilles, à l'exception d'une seule, sont longuement pédonculées. Tout près de l'apex caudal il y a encore 2 paires de petites papilles sessiles. Stries cuticulaires espacées de 7 μ .

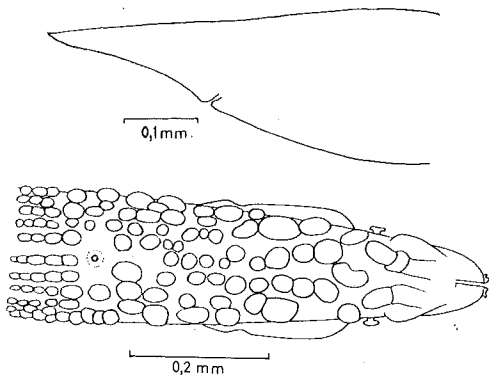
FEMELLE : elle est longue de 26 mm, et large au maximum de 210 μ . Vestibule long de 45 μ . Oesophage antérieur long de 500 μ , œsophage postérieur mesurant 3,92 mm. Papille cervicale située à 100 μ de l'extrémité antérieure. Pore excréteur situé à 350 μ de l'extrémité antérieure. Anneau nerveux distant de 225 μ de cette extrémité. Aile cervicale naissant à 150 μ de l'extrémité antérieure, le segment antérieur est long de 350 μ , les 2 autres mesurant 60 et 50 m. Ecussons cuticulaires

s'étendant jusqu'à 600 μ en arrière de l'extrémité antérieure. Anus s'ouvrant à 240 μ de l'apex caudal. Vulve située à 1,918 mm de l'extrémité postérieure du corps. Stries cuticulaires espacées de 9 μ . Les voies génitales ne contiennent pas d'œufs. Il y a une petite papille cuticulaire située à une distance de 12 mm de l'extrémité postérieure du corps.

Hôte : Oesophage de *Orycteropus afer* PALLAS. Localité : Musha, près d'Astrida.

2) *Gongylonema sumani* (?) BHALERAO chez une Pintade

Dans l'épaisseur de la muqueuse œsophagienne d'une Pintade provenant de Muhinga (Urundi oriental) nous avons découvert un *Gongylonema* femelle, non gravide, qui diffère de *G. congolense* surtout par la disposition des écussons cuticulaires et des ailes cervicales et qui paraît devoir se rattacher à *Gongylonema sumani* BHALERAO.



Gongylonema sumani? Bhalerao. Specimen provenant d'une pintade.

En dessus: extrémité postérieure du ver en vue latérale.

En dessous: extrémité antérieure de ce même ver en vue ventrale.

Chez ce spécimen les écussons cuticulaires naissent un peu en arrière du vestibule buccal, la zone située en avant de l'œsophage est dépourvue d'écussons. Ces écussons sont beaucoup plus nombreux et plus serrés que chez *G. congolense* et leur disposition est différente. Ils sont disposés sans ordre apparent dans toute la région située en avant du pore excréteur. En arrière de ce pore ils sont nettement plus petits que ceux de la partie antérieure du corps et leur disposition est régulière, en bandes longitudinales comme chez *G. congolense*. Du côté dorsal la disposition des écussons est un peu plus régulière et les rangées longitudinales commencent un peu en avant du pore excréteur. Le nombre total de rangées longitudinales, en arrière du pore excréteur, est de 19 à 20.

Les ailes cervicales sont symétriques, longues de 200 μ , et formées d'un seul segment. Elles prennent naissance à une distance de 175 μ de l'extrémité antérieure. La forme de la queue est également différente de celle de *G. congolense*. Elle se termine en effet en pointe fine alors qu'elle est obtuse chez cette espèce. De plus il n'existe pas de plaque cuticulaire saillante autour du pore excréteur comme c'est le cas chez *G. congolense*. Notre spécimen est long de 32 mm et large au maximum de 224 μ . Vestibule long de 25 μ . Oesophage antérieur long de 525 μ ; œsophage postérieur : 3,52 mm. Papille cervicale, anneau nerveux et pore excréteur situés respectivement à 125 μ , 275 μ et 525 μ de l'extrémité antérieure du corps. Les écussons cuticulaires naissent à environ 35 μ de l'extrémité antérieure du corps et s'étendent jusqu'à une distance de 775 μ de cette extrémité. Anus situé à 215 μ , vulve à 2,328 mm de l'extrémité caudale. Absence d'œufs dans les voies génitales (Voir figure).

Hôte : œsophage de *Numida meleagris intermedia* NEUM. *Localité* : Muhinga (Urundi oriental).

Ce spécimen diffère sensiblement de *G. congolense* décrit par l'un de nous du Congo Belge, il est malheureusement non gravide et peut-être incomplètement mature. Il nous est impossible de rattacher ce spécimen avec certitude à une espèce connue, nous ferons toutefois remarquer qu'il présente plusieurs caractères qui le rapprochent d'une espèce décrite des Indes : *G. sumani* BHALERAO (1933), chez la Poule. Ces caractères sont la disposition et le nombre des écussons, la structure du pore excréteur et la forme des ailes cervicales. Il est possible que notre unique spécimen appartienne à cette espèce mais comme il est incomplètement mature nous n'oserions l'affirmer à coup sûr.

BIBLIOGRAPHIE

Voir la bibliographie donnée dans notre travail précédent :

FAIN, A., 1955. — *Ann. Parasitol.*, XXX, 3, pp. 202-218.

*Institut de Médecine Tropicale d'Anvers
et Laboratoire Vétérinaire d'Astrida.*